CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E114153 **VALABLE JUSQU'AU** 16/12/2023

ÉDITÉ LE **03/01/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/1994
Forme juridique : ART
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **399 215 060 00019**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 2104611
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 8632000/0031761720/0
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 8632000/0031761720/0
Situation fiscale et sociale : A jour au 01/01/2022

Raison sociale : **ALAIN BERTONAZZI**

254, RUE DE MONTRENARD
77120 MOUROUX

Téléphone : 01 64 03 02 62 **Fax :**
Portable :
Site Internet : /www.bertonazzi-alain.com/
E-mail : alain.bertonazzi@wanadoo.fr
Responsabilité légale :
BERTONAZZI ALAIN ARTISAN

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	06/12/2022
3121 PROB	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	06/12/2022
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	06/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LIEUSAINT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAINT

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.